

RAPPORT FINANCIER

**** Année 2025 ****

L'année 2025 se caractérise par une augmentation modérée des dépenses et par des recettes satisfaisantes. Le compte de résultat 2025 est cohérent avec le prévisionnel présenté à l'AG 2025 (voir légèrement en deçà), aussi bien en termes de charges qu'en termes de produits.

Les charges : 274 794€ (+5 % / 2024)

Réalisées 2024 : 262 193€ - Budgétisées 2025 : 276 015 €

L'essentiel des charges porte sur les salaires, les prestations de services et les aides aux demandeurs d'asile (transports, traductions).

1. Charges de personnel (147 598€ soit 54% des dépenses) : Elles restent le premier poste de dépenses (127 398€ en 2024 en hausse de 16 %).

Le CA a décidé une augmentation des salaires de 4% en début d'année.

Vu la quantité de travail demandé, le contrat en CDD de Kanké TOUNKARA (0,40 ETP) a été transformé en CDI (0,60 ETP). Kanke TOUNKARA est interprète en soussou pour les guinéens, premier pays d'arrivée et médiatrice culturelle.

Un CDD de 4 mois (de juin à octobre), prolongé une fois en octobre 2025, a été signé avec Isabel PASCAL-ZGRAGGEN pour l'accompagnement du travail en DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) et la recherche de fonds.

2. Transports (52 651€ soit 19 %) : les frais de prise en charge du déplacement des demandeurs d'asile à Paris sont restés stables par rapport à 2024. Une partie des déplacements se fait sur Lyon pour la CNDA depuis la territorialisation de la Cour.

Ces frais comprennent aussi les tickets de métro (Paris) ou de RER donnés avec le billet de bus, ou, exceptionnellement, de train.

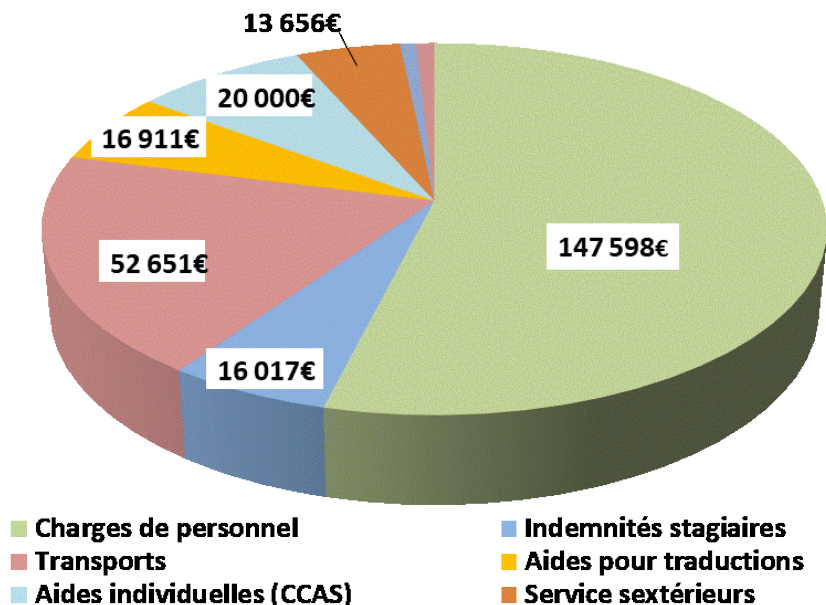
3. Prestations de services (22 717€ soit 8%)

Aux charges de personnel s'ajoute l'indemnisation des stagiaires qui représente 16 017€ : 3 stagiaires sur 6 mois, 1 sur 5 mois, 1 qui finissait son stage en février 2025. L'ADA fait aussi appel à des prestations de services pour le nettoyage des locaux (6 700€).

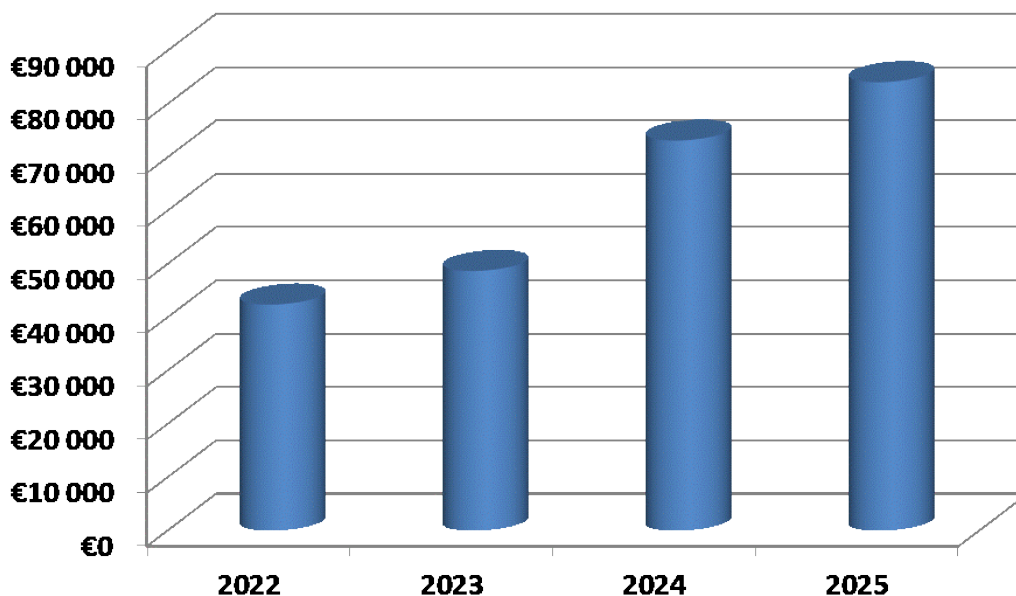
4. Traductions (16 911€ soit 6,15%) : Les frais de traduction sont en baisse par rapport à 2024. Cela s'explique en partie par un transfert de ces frais sur le salaire de Kanké TOUNKARA.

5. Autres frais de fonctionnement (33 934€ soit 12,3 %) : Frais de fonctionnement courant tels que téléphone, fournitures, location de matériel, déplacements, etc.

Charges 2025



Évolution des adhésions et des dons



L'ADA – Accueil Demandeurs d'Asile - accompagne les demandeurs d'asile en Isère et défend le droit d'asile.

ADA, 5 rue de l'Ancien Champs de Mars, BP 285, 38009 GRENOBLE Cedex 1

Tél : 04 76 50 24 06

Email : accueil@ada-grenoble.org

Site internet : www.ada-grenoble.org

Association Loi 1901 n°W381000881 - N° SIRET : 478 784 671 00032

Les produits : 275 361€ (+ 2,3% / 2024)

Réalisés 2024 : 269 144€ - Budgétisés 2025 : 276 015 €

Les ressources de l'ADA sont constituées des adhésions et dons, des subventions publiques, des contributions des partenaires, des Fondations, et de produits exceptionnels.

1. Adhésions et dons (84 109 € soit 30,5%) en forte hausse (+15% / 2024)

Les adhésions et les dons sont essentiels pour l'ADA, puisqu'ils représentent le seul produit marquant notre indépendance. Le nombre des adhérents-donateurs s'est maintenu par rapport à 2024 (358 adhérents dont 55 nouveaux).

Les donateurs de l'ADA se sont fortement mobilisés, en fin d'année pour consolider le soutien aux réfugiés.

La mise en place sur le site de l'ADA de la possibilité d'adhérer ou de faire un don en ligne a encore porté ses fruits en 2025.

Le nombre de donateurs mensuels, gage d'une stabilité des ressources, est passé de 64 en 2024 à 77 (3 050€/mois).

2. Subventions publiques (84 850€ soit 30,8 %) : en hausse par rapport à 2024 (+ 19%).

Les élus départementaux des 4 cantons de Grenoble (I, II, III et IV) ont apporté leur soutien à l'Observatoire de l'Asile en Isère (OASIS).

Les Collectivités territoriales telles que Grenoble Alpes Métropole, le SMMAG (pour les transports urbains), les Communes de Grenoble, Bernin, Eybens, Gières, La Tronche, Meylan, Montbonnot-St-Martin, St Egrève, St Martin d'Hères, et la Communauté des Communes du Grésivaudan, ont maintenu leur soutien à l'ADA.

Le FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative) a accordé une subvention pour le fonctionnement.

La DDTES (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) a accordé une aide pour la domiciliation administrative pour laquelle nous avons eu un agrément de la Préfecture en février 2022.

3. Subventions des Fondations (23 500€ soit 8,5 %) : en baisse par rapport à 2024 (-20 %).

Les subventions des fondations sont de plus en plus difficiles à recueillir, le financement de l'activité courante étant de moins en moins accepté.

- Un Monde Par Tous a accordé une subvention pluri annuelle de 10 000€ sur 3 ans pour l'Observatoire de l'Asile en Isère qui se terminait en 2025.
- L'Oréal a accordé 5 000€ pour la protection des femmes et des petites filles.
- L'Archipel des Utopies a accordé 3 000€ pour l'accompagnement des réfugiés.
- L'Institut des Droits de l'Homme nous a accordé 1 000€.
- JRS-Welcome a accordé 1 500€.
- Emmaüs a accordé, en fin d'année, une subvention de 3 000€

4. Contributions des partenaires (69 300€ soit 25 %) demeurées stables.

- Les associations amies fondatrices : le Diaconat Protestant, le Secours Catholique, l'ODTI, Amnesty International, la Cimade ont aussi maintenu leur concours (17 300€).
- Le CCAS de Grenoble subventionne les voyages à l'OFPRA et à la CNDA (32 000€) pour les demandeurs d'asile qui ne sont pas pris en charge par un CADA. Cette aide est complétée en partie par Grenoble Alpes Métropole avec 8 000€. Le CCAS finance aussi des petites aides (20 000€, au maximum 45€/adulte), ce qui en fait notre premier contributeur financier.

5. Produits exceptionnels : (10 492€, soit 3,8%)

A cela s'ajoutent des animations et des concerts organisés au profit de l'ADA ainsi que des formations dispensées par les salariés pour d'autres associations.

La Préfecture doit également 1 000€ à l'ADA, suite à la liquidation d'astreintes dans le recours déposé conjointement avec l'ODTI, la Cimade, l'IDH et l'APARDAP sur la demande de mettre en place des alternatives à la dématérialisation.

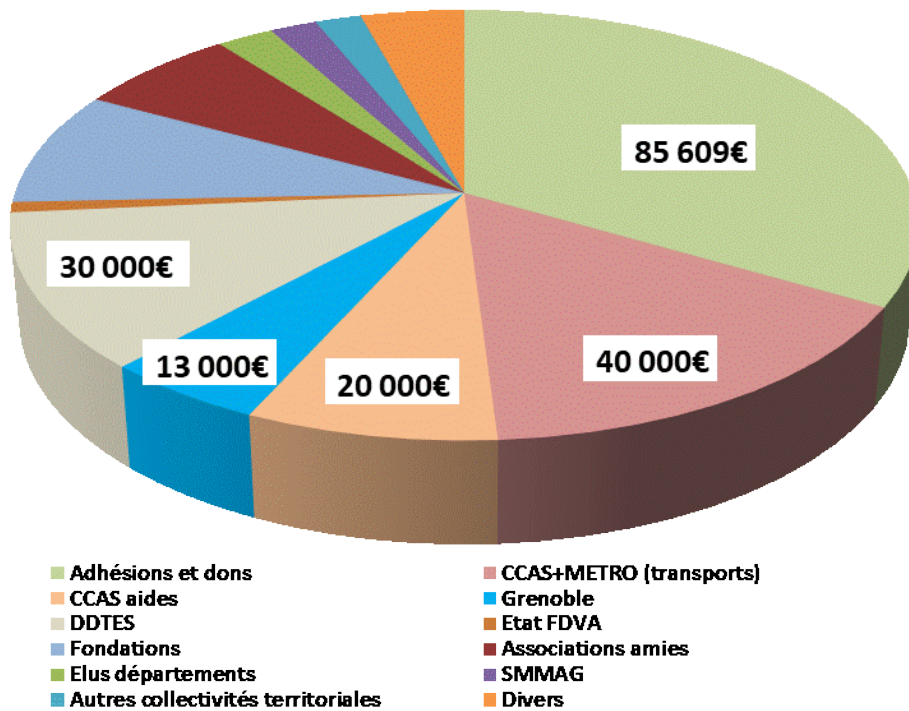
En conclusion

- **Face à des charges plus importantes qu'en 2024 (+ 5%), en particulier en frais de personnel, les ressources de l'ADA ont pu augmenter grâce aux associations partenaires et aux donateurs, ce qui permet de finir l'année avec un résultat positif de 567€.**
- L'évaluation du **travail fourni par les bénévoles** (307 000€ au titre des **28 766 heures** mises à disposition soit **17,5 équivalents temps plein**) met en évidence la part prédominante du bénévolat dans l'association. Le nombre de bénévoles est constant d'année en année (entre 70 et 77). Cette estimation d'heures est certainement sous-évaluée, beaucoup de bénévoles ayant du mal à compter leurs heures, au propre comme au figuré....

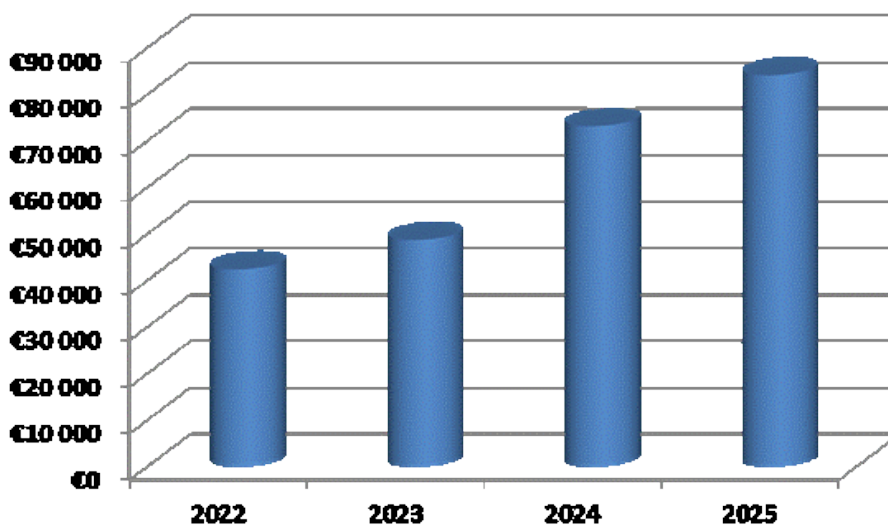
Au bilan 2025 (situation au 31/12/2025), il est proposé d'affecter le résultat positif de 567€ au report à nouveau. L'association dispose ainsi d'un fonds de roulement de 61 700€, soit 2,5 mois de fonctionnement.

Nous tenons à exprimer nos chaleureux remerciements à tous nos partenaires, associations, adhérents et donateurs et institutionnels pour leur contribution à l'ADA dans son activité essentielle : l'accompagnement et la défense des demandeurs d'asile en Isère.

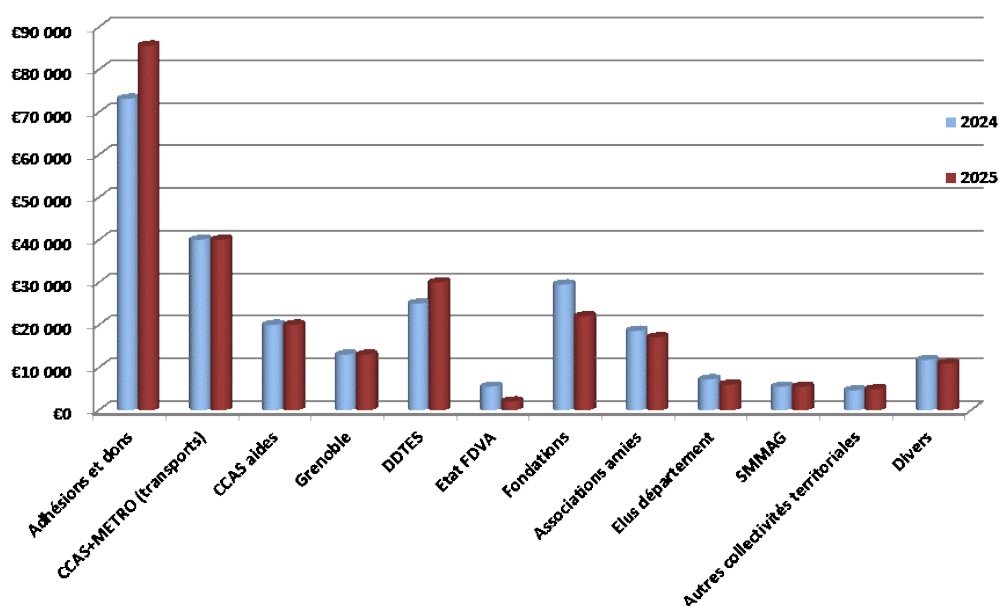
Produits 2025



Évolution des adhésions et des dons



Évolution des produits 2024 - 2025



**** Perspectives Année 2026****

Les charges budgétisées : 280 800 €, soit + 2% / réalisé 2025

Les produits budgétisés : 280 800 €, soit + 2% / réalisé 2025

Comme chaque année, nous demeurons dans l'incertitude quant à l'évolution financière de notre budget. Le nombre d'arrivées croît irrégulièrement depuis 2021, mais les réfugiés sont de plus en plus nombreux, nécessitant une augmentation des charges. Et les réponses aux appels à projet s'échelonnent sur toute l'année.

Les Charges :

Les charges de personnel concernent 5 CDI à temps partiel : Olivier TIRARD-COLLET, coordonnateur (90% ETP) ; Fanny BRAUD, chargée d'études de l'Observatoire de l'Asile en Isère- OASIS et du plaidoyer (90% ETP) ; Guillaume THIERY, juriste chargé d'études (80 % ETP) ; Claire PONCET, assistante sociale en charge de l'accompagnement des réfugiés (70% ETP) et Kanke TOUNKARA, interprète et médiatrice culturelle (60% ETP).

Il est important pour l'ADA de consolider les salaires et de maintenir le recrutement de stagiaires (4 stages de 6 mois). La lourdeur des tâches et leur complexité réclament le renforcement des capacités de travail de l'équipe de salariés.

Les Produits :

Nous recherchons de nouvelles sources de financements afin de ne pas avoir à faire des choix difficiles et à restreindre certaines de nos activités ou aides financières aux personnes accompagnées.

A ce jour, nous n'avons encore que très peu de réponses à nos demandes de subventions. Il reste des incertitudes pour la plupart des communes, ainsi que pour Grenoble Alpes Métropole (financement de l'accompagnement des réfugiés et des transports).

Quant à l'Etat, nous attendons la réponse du Fonds de Développement de la Vie Associative. Nous avons répondu à ses 2 appels à projets, pour la formation des bénévoles et pour le fonctionnement général de l'association.

Nous avons renouvelé la demande aux 4 cantons grenoblois et l'avons élargie à 4 autres cantons du département.

Nous attendons aussi l'appel à projet de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités qui subventionne l'activité « Domiciliation ».

Nous poursuivons la recherche active de ressources auprès de nouvelles Fondations et nous renouvelons nos demandes à celles qui nous ont aidés précédemment.

Nos demandes portent sur des projets spécifiques comme la formation des bénévoles associatifs, l'accompagnement des réfugiés ainsi que sur l'Observatoire de l'ASile en ISère et les actions de plaidoyer.

La mise en place sur le site de l'ADA de la possibilité d'adhérer ou de faire un don en ligne par l'intermédiaire d'Hello-Asso reste fructueuse depuis 2024. Nous reconduisons donc l'expérience.

Nous comptons aussi sur l'augmentation des dons mensuels qui donnent une véritable assise à notre trésorerie.

Nous espérons toujours équilibrer notre budget en fin d'année,
notamment grâce au soutien de tous nos partenaires
comme des bénévoles et des adhérents.